



CADEAUX D'EXCEPTION®

Parc des Algorithmes • Immeuble le Platon • 141-145, rue Michel Carré
95100 ARGENTEUIL CEDEX • FRANCE
TEL : 33 (0) 1 34 34 55 99 • FAX 33 (0)1 34 34 09 03
e-mail : loggy1@logoprom.fr

H.E. Ban Ki-moon
Secretary-General
United Nations
New York, NY 10017
USA

27 mai 2015,

1. DECLARATION DE SOUTIEN AU PACTE MONDIAL

En signant en septembre 2011, le Pacte Mondial de l'ONU, LOGOPROM SAS s'est engagée à respecter les dix principes composant les 4 thèmes fondamentaux :

- Les Droits de l'Homme
- Les Normes de Travail
- L'Environnement
- La Lutte contre la Corruption

Ces valeurs sont intégrées à la culture de LOGOPROM SAS au travers de notre Démarche Développement Durable de longue date et nos engagements de soutien à des associations caritatives et humanitaires.

Elles se trouvent également au cœur de notre certification ISO 9001 initiée en 2003 et de notre Certification ISO 14 001 initiée en 2009.

Dans le cadre de ces Certifications, un Responsable Environnement dédié à ces questions a été nommé en 2008 chez LOGOPROM SAS, comme un responsable Qualité avait été nommé précédemment en 2002.

Nos audits annuels ISO 14001 et ISO 9001 réalisés par l'organisme tierce partie Intertek nous permettent de suivre les progrès de l'entreprise se retrouvant dans les 10 principes fondateurs du Pacte Mondial.

Pour la période 2014 et 2015, LOGOPROM renouvelle son engagement de promouvoir les principes du Pacte Mondial.

Bernard BOULANGER
PDG



2. LA RSE CHEZ LOGOPROM

Notre entreprise est régulièrement évaluée sur son niveau d'engagement envers les domaines de la RSE (droit de l'Homme, santé et sécurité du personnel, conditions de travail, environnement, respect de la réglementation, engagement et suivi des fournisseurs...).

➤ Organisme ECOVADIS :

L'organisme ECOVADIS a procédé à une évaluation de notre performance RSE en avril 2013.



Le résultat obtenu a été plutôt positif : score de 60/100 pour notre performance RSE. Cette évaluation faite par l'organisme permet de proposer des actions d'amélioration ; dans le but d'améliorer notre performance RSE en ce domaine.

ECOVADIS réalise régulièrement des actions d'amélioration dans le but de suivre l'évolution de la performance RSE de l'organisme. Ainsi, une évaluation a été finalisée pour le 15/05/2015.

A ce jour, l'évaluation n'est pas finalisée par l'organisme ECOVADIS.

Cf. capture d'écran ci-après.

➤ **Organisme ACESIA :**

ACESIA est une plateforme d'évaluation « achats durables / achats responsables » développée par l'organisme AFNOR. Destiné à évaluer la performance RSE des fournisseurs, LOGOPROM a réalisé, pour la 1^{ère} fois, une évaluation finalisée le 30/04/2015.

Voici les résultats obtenus :

Performance métier :

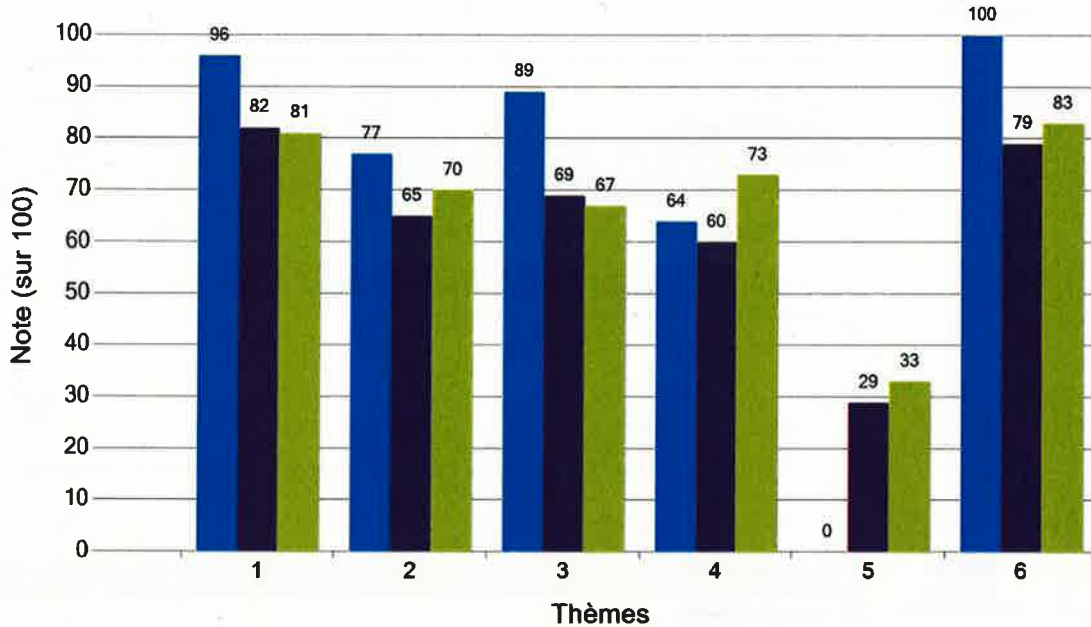


➤ Notation de l'auto-évalué : 88/100	➤ Notation accordé par ACESIA : 86/100
➤ Moyenne général : 80	➤ Moyenne du secteur « commerce de gros et détail » : 84



Handwritten signatures and initials.

Contrôle ACESIA



4

		T1 : Engagement de l'entreprise
■	Note de l'évalué	T2 : Référencement catalogue
		T3 : Matières-Substances
■	Moyenne générale	T4 : Emballages
		T5 : Transport
■	Moyenne sectorielle	T6 : Relation client

* Moyenne issue de l'ensemble du panel ACESIA

** Moyenne issue de l'ensemble des évalués du secteur Commerce de gros et de détail ayant répondu à l'évaluation

Performance RSE :



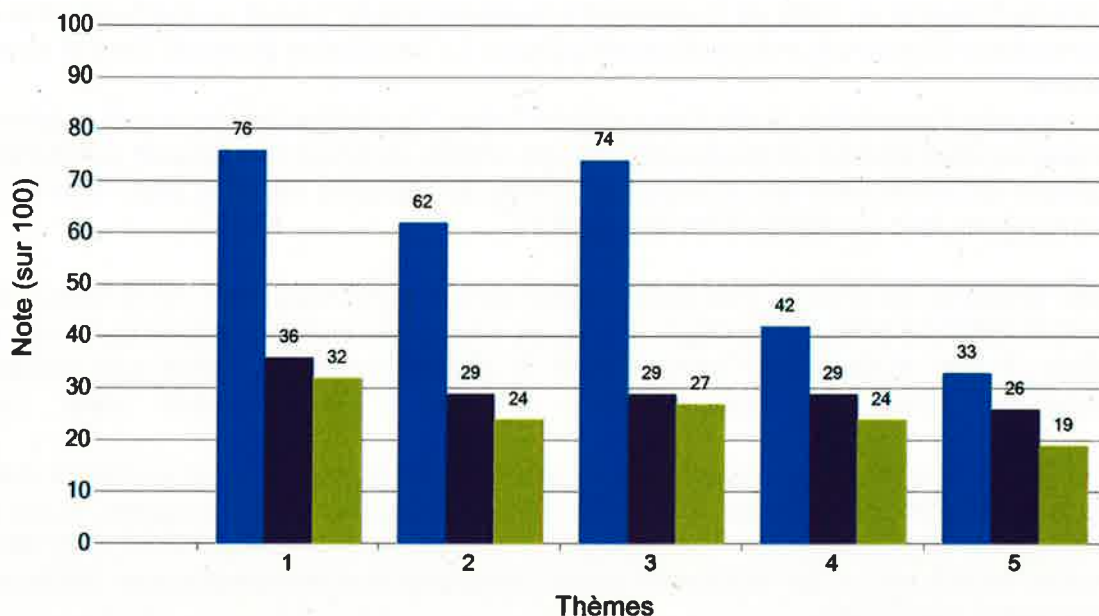
➤ Notation de l'auto-évalué : 48/100	➤ Notation accordé par ACESIA : 62/100
➤ Moyenne général : 36	➤ Moyenne du secteur « commerce de gros et détail » : 34



Handwritten signatures

Contrôle ACESIA

5



	Note de l'évalué	T1 : Volet social
	Moyenne générale	T3 : Transverse
	Moyenne sectorielle	T5 : Ancrage territorial

* Moyenne issue de l'ensemble du panel ACESIA

** Moyenne issue de l'ensemble des évalués du secteur Commerce de gros et de détail ayant répondu à l'évaluation

Des préconisations sont également formulées par l'organisme ACESIA, dans le but de faire progresser notre « Engagement RSE ».

Une nouvelle évaluation, réalisée par l'organisme ACESIA, est également programmée pour l'année prochaine.

Ainsi, LOGOPROM est, chaque année :

- audité par un organisme tiers, indépendant et qualifié pour la certification ISO 9001 (INTERTEK),
- audité par un organisme tiers, indépendant et qualifié pour la certification ISO 14001 (INTERTEK),
- évalué par un organisme tiers, indépendant et compétent pour une évaluation de la performance RSE de LOGOPROM (ECOVADIS),
- évalué par un organisme tiers, indépendant et compétence pour une évaluation du respect des engagements RSE et métier de LOGOPROM (ACESIA – AFNOR)

Ci-après, vous trouverez des explications plus concrètes de nos engagements.



[Handwritten signatures]

3. PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME :

De manière générale, LOGOPROM SAS adhère aux principes de la déclaration Universelle des droits de l'Homme de 1948, de l'organisation Internationale du Travail, et tout particulièrement aux conventions relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

En soutenant l'association Points Cœur qui lutte contre l'exclusion dans un certain nombre de pays, comme en sélectionnant les fournisseurs sur des critères de Social Compliance LOGOPROM SAS multiplie les efforts pour que le respect des Droits de l'Homme trouve sa place dans ses relations commerciales avec ses clients et ses fournisseurs.

Cette démarche est d'autant plus indispensable qu'une partie importante des produits développés par LOGOPROM SAS sont fabriqués dans pays « à risque » comme la Chine ou le sous continent indien. A titre d'illustration, seulement 30 % des entreprises en Chine sont aujourd'hui en conformité avec la réglementation du travail en vigueur dans le pays.

Pour les fournisseurs Grand Import, tous les nouveaux fournisseurs signent un contrat d'achat dans lequel les 10 Principes du pacte Global des Nations Unies sont repris in extenso, et par là même, s'engagent à les respecter dans leurs opérations et relations avec LOGOPROM SAS. De plus, les preuves (certificats...) des différentes certifications/qualifications/compétences détenues par nos fournisseurs sont exigées.

Plus de 80 usines et maisons de commerce se sont engagées de façon officielle sur les contrats d'achat de LOGOPROM SAS entre le 23 septembre 2011 et le 27 mai 2015.

Pour des raisons évidentes, LOGOPROM SAS s'est engagée en retour à conserver cette liste strictement confidentielle.

Nos services sourcing et suivi de fabrication sont formés à garantir un strict respect de ces 10 principes par nos fournisseurs partenaires, revalidés lors des contrôles qualité et/ou audits effectués lors de chacune de nos fabrications.

Des justificatifs de leurs engagements précis sont par ailleurs exigés des grands importateurs et imprimeurs européens avec lesquels nous avons des relations d'affaires régulières.

Nos prestataires transports et autres fournitures sont également sélectionnés sur ces critères et leurs engagements sur la durée dans le domaine.

Sur la période du COP, aucun jugement de violation des droits de l'Homme, ordonnance, amende ou autre évènement, n'a été rapporté.

Dans sa volonté d'agir pour les autres, soutient et travaille pour des associations qui défendent les droits de l'Homme ou bien qui permettent de jouir pleinement de ces droits.

LOGOPROM SAS met également un point d'honneur à proposer ses reliquats de stock, invendus et fin de série, qui sont souvent des produits d'excellente facture et de très bonne qualité, à des associations humanitaires.



Le Catalogue Magique®
Une marque de LOGOPROM SAS



Enfin, LOGOPROM participe à la lutte contre la faim au côté de ses clients, en offrant gratuitement des T-shirts imprimés aux couleurs de l'évènement, lors de courses et d'évènements, qui ont un fort retentissement médiatique.

Pour finir, nous soutenons l'association Point Cœur qui envoie des jeunes volontaires en mission pour vivre un an ou deux dans des quartiers défavorisés.

3-PRINCIPES RELATIFS AUX CONDITIONS DE TRAVAIL :

Sur le plan interne, la Direction de LOGOPROM SAS s'engage à assurer à ses institutions représentatives du personnel, l'ensemble des droits prévus par la Législation Française et s'attache à faire vivre la négociation collective dans l'entreprise. Concrètement, cela se traduit à travers une politique de ressources humaines établie début 2015. Dans cette politique, LOGOPROM définit plusieurs objectifs concrets et s'engage à être à l'écoute de ses salariés, assurer un suivi de la validité des compétences présentes au sein de l'entreprise, à optimiser l'utilisation du budget formation auprès de notre OPCA, améliorer en continue notre organisation et notre performance santé et sécurité au travail, prévenir et gérer les risques professionnels présents au sein de l'entreprise.

En ce qui concerne, la représentativité du personnel au sein de l'entreprise, nous avons organisé les élections du délégué du personnel en janvier 2015. Elles se sont déroulées dans les meilleures conditions.

Notre Responsable Environnement est chargé de la création, du suivi et de l'entretien de l'ensemble des affichages légaux et autres figurant dans les locaux de l'entreprise afin que chacun se souvienne que l'entreprise est un endroit de vie collectif et que chacun a le droit au respect.

Des entretiens individuels annuels avec l'ensemble de l'équipe de LOGOPROM SAS ont été réalisés sur 2012, 2013, 2014. Ils sont, également, un moyen, d'identifier d'éventuelles causes de stress au travail et de trouver des mesures correctrices. Par ailleurs, LOGOPROM SAS, par le biais de son budget formation, encourage le développement des compétences de ses salariés.

Via les fiches de non-conformité mises en place dans le cadre de la Certification ISO 14001-ISO 9001, les salariés ont la possibilité de faire remonter instantanément à la Direction toutes les difficultés qu'ils peuvent rencontrer au quotidien dans le cadre de leurs conditions de travail.

Ces fiches de non-conformité sont analysées régulièrement en commun. La direction s'assure personnellement lors de l'établissement des contrats de travail qu'aucune discrimination en tout genre n'est faite dans l'entreprise, et garanti un salaire égal à travail égal.

Les initiatives et suggestions émanant des équipes sont tout particulièrement appréciées par la Direction et encouragées par cette dernière, parmi l'ensemble des classifications du personnel, sans aucune prise en considération de la position hiérarchique respective occupée par les salariés.

L'établissement des fiches de non-conformité par les salariés est un critère objectif permettant d'appréhender assez précisément l'implication des uns et des autres dans les processus d'amélioration permanente de l'entreprise et ses systèmes Qualité et Environnement.



Le Catalogue Magique®
Une marque de LOGOPROM SAS



Des réunions hebdomadaires mises en place permettent d'échanger au sein du service commercial les idées, et les suggestions, y compris dans le domaine des conditions de travail.

Les dates de congés sont décidées d'un commun accord entre les salariés de chaque service, afin d'assurer la permanence du service à nos clients. La Direction valide en dernier ressort les dates de ces congés, une fois que l'ensemble de l'équipe s'est mise d'accord sur le planning congés de tous.

Chaque salarié remet le 25 du mois un récapitulatif reprenant l'ensemble de ses aspirations et remarques sur le sujet permettant l'établissement des fiches de paye par le cabinet d'expertise comptable qui s'en occupe. Ce mode de fonctionnement a permis d'éradiquer, depuis plusieurs années, tout contentieux sur ces sujets entre la Direction et les salariés.

Il n'existe pas de ségrégation par l'âge chez LOGOPROM SAS, qui embauche régulièrement des salariés seniors ou de plus de 50 ans (CUI).

Les mères de familles, et de manière plus générale, tout salarié qui le souhaite, pour des raisons professionnelles ou autres, bénéficient d'horaires aménagés lui permettant d'optimiser sa vie professionnelle et personnelle. Notamment, un accord écrit a été passé par LOGOPROM SAS avec une crèche d'entreprise basée sur le site d'Argenteuil, qui accueille les enfants de deux mamans de l'entreprise.

Les confessions, sexes, âges et origines ethniques très variées des équipes de LOGOPROM SAS créent une réelle cohésion au sein de l'entreprise et permettent d'offrir au client un service de très grande qualité et différent, très apprécié par nos clients.

En ce qui concerne les équipements, en 2014 et 2015, LOGOPROM a investi dans de nouveaux postes informatiques et dans des véhicules.

LOGOPROM SAS fait travailler de façon prioritaire les entreprises du Secteur Adapté, ces dernières sont, depuis de nombreuses années, ses fournisseurs exclusifs dans le domaine de la logistique, d'expédition et du stockage, alors même que de par sa taille réduite LOGOPROM SAS n'a aucune obligation dans le domaine de l'aide à l'emploi handicapé en France.

Nous continuons nos efforts en termes d'emploi. En effet, notre masse salariale a progressé entre 2013 et 2014 de plus de 3,66 % et la part des personnes en CDI chez LOGOPROM a également augmenté de 5,26 % sur la même période. De plus, nous avons constaté que les absences pour diverses raisons ont chuté de 18,55 %. Cette dernière mesure, nous aide en partie à évaluer le bien être de nos salariés.

Nous sommes en train de mettre en place une politique d'intéressement aux résultats de l'entreprise pour les salariés, afin, de développer la motivation de nos collaborateurs.

Sur le plan externe, un engagement du même type est demandé à l'ensemble de notre panel fournisseurs Grand Import, France et Europe.

Les locaux d'Argenteuil ont fait l'objet d'un audit par l'organisme tierce partie SOCOTEC fin septembre 2011, et la remise en parfaite conformité de notre installation électrique a été réalisée sur 2013, et confirmée par SOCOTEC en 2014.



Le Catalogue Magique®
Une marque de LOGOPROM SAS



logoprom

CADEAUX D'EXCEPTION®

Parc des Algorithmes • Immeuble le Platon • 141-145, rue Michel Carré
95100 ARGENTEUIL CEDEX • FRANCE
TEL : 33 (0) 1 34 34 55 99 • FAX 33 (0)1 34 34 09 03
e-mail : loggy1@logoprom.fr

Enfin, LOGOPROM SAS s'engage à respecter les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, notamment en ce qui concerne l'âge minimum et le travail des enfants, pour l'égalité de rémunération entre femmes et hommes contre toute discrimination dans l'emploi ou bien encore, contre le travail forcé ou obligatoire.

4-PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT :

Suite à une action de longue haleine, le syndic a accédé sur 2013 à notre demande de mise en place d'un tri sélectif sur le Parc des Algorithmes prévu pour fin 2012 -début 2013,et appliquées depuis.

Par ailleurs une phrase type a été rajoutée sur tous les devis clients pour sensibiliser les clients sur l'impact négatif des emballages individuels et les effets néfastes multiples du transport aérien sur l'environnement.

Nous faisons la promotion du tee-shirt BIO en coton organique, grâce à l'opération coup de poing « prix coutant sur le bio ». Cela permet aux annonceurs de communiquer sur du tee-shirt bio labellisé par Control Union au même prix que le tee-shirt classique.

Nous développons également de plus en plus de partenariats avec des entreprises françaises de fabrication, afin de réduire l'impact carbone de nos produits.

Une phrase sur les DEEE et la fin de vie des produits commercialisés par LOGOPROM SAS a été rajoutée sur tous les catalogues de l'entreprise.

Une Filière spécifique a été mise en place pour les Déchets Dangereux.

LOGOPROM SAS, via son adhésion et sa contribution annuelle depuis les années 90 à l'organisme de recyclage des emballages ménagers « Eco Emballage », contribue, chaque année et de façon très active, au recyclage de plus de 70 % des emballages ménagers en France.

LOGOPROM SAS fait la promotion des produits Développement Durable en intégrant dans ses offres un minimum de 20 % de produits à contenu Développement Durable, de par leur matériau, leur fonction, leur énergie, leur lieu de fabrication et leur mode d'approvisionnement.

LOGOPROM SAS n'achète plus que des véhicules avec faible rejet en CO2 (Moins de 139 g). Les déplacements des collaborateurs en transport en commun sont privilégiés par rapport aux déplacements en voiture.

Les affranchissements de courriers se font le plus possible en ayant recours à la Lettre Verte.

Le recyclage du papier est systématique, ainsi que le recours exclusif à du papier recyclé pour les travaux de reprographie, la systématisation de l'impression en recto/verso et noir&blanc, le recours aux supports numériques de façon préférentiels, la limitation des productions de catalogues papier et leur adéquation la plus exacte possible aux besoins de l'entreprise sur l'année.

En ce qui concerne les éclairages, ceux-ci sont réalisés de préférence en lampes et matériels de chauffage économiques.

LOGOPROM référence des produits s'appuyant sur des labels tels qu'Ecolabel EU, Ecocert, PEFC FSC, sur des matériaux « bio » et sur le commerce équitable.



Le Catalogue Magique®
Une marque de LOGOPROM SAS



BB
[Handwritten signatures]

En effet, une bonne partie de nos produits sont fabriqués avec des matières éco-responsables (plus de 60% des articles de papeterie sont certifiés FSC et/ou PEFC ou autre, plus de 30% des produits à base de plastique sont à base de plastique recyclé, plus de 50 % des produits alimentaires proposés sont soit issus du commerce équitable soit certifiés AB ou équivalent et plus de 30 % des produits proposés à base de textile proviennent du commerce équitable et/ou issus de l'agriculture biologique et/ou certifiés OEKO TEX)).

Nous imprimons nos catalogues sur des supports recyclés (FSC ou PEFC), ces impressions sont réalisées par des imprimeurs qui détiennent la marque Imprim'vert.

10

Chaque année, nous évaluons notre empreinte et l'impacte que nous avons sur l'environnement à travers notre certification ISO 14001 et notamment notre analyse environnementale. Cette analyse a mis en exergue les points sur lesquels LOGOPROM SAS a mis en place un plan d'actions pour 2014 et 2015. Plus particulièrement, cette année, nos efforts porteront sur une optimisation voire une réduction de nos consommations, une réduction et un plus grand recyclage de nos déchets (DEEE).

Nous continuons à suivre nos indicateurs de près :

- Optimiser l'impression des catalogues, le résultat que nous obtenons en 2014 reste dans le seuil que nous nous sommes fixés, seuil que nous reconduisons pour 2015.
Cible : entre 2220 et 2520, résultat pour 2014 : 2960, le nombre de catalogues imprimés a augmenté en 2014 (comme nous l'avions prévu), mais nous avons largement baissé la part des catalogues éliminés qui représente 29 % des catalogues imprimés.
- Optimiser nos consommations de carburant : Sur 2014 et 2015, nous sommes restés sur la tendance de 2013 car nous avons consommé le seuil de 1900 L que nous nous étions fixés, pas plus.
- Développer la commande par les clients de produits DD : nous avons un objectif de 5% d'ici à 2015. Cependant, en 2014, nous dépassons largement cet objectif en réalisant un taux de 6,44% de produits DD vendus sur l'ensemble des articles facturés. Le nouvel objectif serait de 8 %.
- Augmenter le nombre de référence de produits « éco » dans notre portefeuille « produits » : notre objectif est de 5% d'ici à 2015. La progression entre 2013 et 2014 a été de + 8 %. Aujourd'hui, nous atteignons déjà l'objectif de 2015, puisque nous avons 5,3 % de toutes nos références produits qui représentent des références produits « éco-socio-responsable ». Nous fixons donc une nouvelle cible de 6% d'ici 2015.
- Suivre la conformité aux exigences environnementales (réglementation et autres) : Sur l'année 2014 nous avons baissé ce taux de 20% alors que le nombre de nos exigences a augmenté quasiment de 200%.



RA
JP

5/PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :

LOGOPROM SAS a mis en place depuis de nombreuses années une politique commerciale qui détermine clairement les marges de manœuvre de l'équipe Commerciale. De plus, récemment a été mise en place une politique éthique et sociétale (janvier 2015) qui rappelle les principes liés à :

- l'éthique du travail (principes et droits fondamentaux du travail de l'OIT, le refus de l'esclavage, du travail forcé et des enfants),
- L'éthique sociale (droit syndical et protection du droit syndical, à l'organisation et à la négociation collective, lutte contre la discrimination, parité homme – femme, interdiction de toute forme de harcèlement)
- L'éthique des affaires (transparence de gouvernance, protéger les données privées des clients, respecter les principes du Pacte Mondial, mettre en place une politique d'achats responsables, soutenir des associations culturelles et sportives).

Cela permet à LOGOPROM SAS, située dans un secteur où la corruption sous différentes formes est malheureusement une réalité bien tangible, (évaluation des risques existants au sein de notre secteur d'activité : détournement de fonds, demande de bakchich par un collaborateur du fournisseur, utilisation d'une « usine vitrine » afin de cacher le non respect des « Droits de l'Homme », le non respect des « Conventions de l'OIT », les conditions de travail dégradantes ou la pollution générée, le versement d'un pot de vin, l'obligation de financer une association, le non respect de la qualité des produits/de la réglementation, etc.) ; d'encadrer les relations avec les clients et les fournisseurs et de limiter sensiblement les risques de corruption.

La conjoncture difficile actuelle ne facilite pas toujours cette démarche.

De l'avis général, LOGOPROM SAS est considérée par les clients, les fournisseurs, nos confrères et concurrents comme une des entreprises les plus « CLEAN » de la profession dans ce domaine.

Ainsi, au sein de LOGOPROM, la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêts, la fraude... est réalisée à travers l'organisation mise en œuvre au sein de LOGOPROM.

Les instructions « Achats » / « Sourcing » / « Evaluation des fournisseurs » et « Production » ainsi que le nombre d'intervenants pouvant intervenir sur un dossier (bureau LOGOPROM basé en Chine pour le sourcing/visite/contrôle qualité/audit, les collaborateurs basés au siège susceptibles de réaliser du sourcing (au nombre de 3), le designer en charge de proposer les marquages, le collaborateur en charge de la fabrication (échange avec client et envoi bon à tirer, le commercial en relation avec le client, le collaborateur en charge de la logistique...), ainsi que la Direction qui valide chaque dossier avant d'envoyer le bon à tirer et qui valide chaque facture, etc.... toute cette organisation participe à lutter contre la fraude.

Parallèlement à cette organisation, LOGOPROM a mis en place une organisation pour la sélection et le choix des fournisseurs

Le mode opératoire est le suivant :

ETAPE N°1 : sourcing des fournisseurs

Transmission et renseignement du formulaire "Compagny Informations" qui intègre les critères import de sélection des fournisseurs.



Le Catalogue Magique®
Une marque de LOGOPROM SAS



Une pré-sélection est faite à travers cette fiche, les réponses données et documents transmis (preuves). Cette pré-sélection intègre donc notamment les principes RSE, les principes de l'OIT, l'organisation qualité, l'organisation préservant l'environnement, le respect de la réglementation HSE applicable, l'obligation de s'engager à respecter le « Global Compact », etc.

ETAPE N°2 : engagement obligatoire du fournisseur retenu

Une fois le fournisseur retenu, ce dernier doit s'engager à respecter l'ensemble des principes de l'OIT, "guidelines" et politiques voulus par LOGOPROM.

A ce titre, le fournisseur signe le document "Purchasing contract".

NOTA : à chaque fois, le fournisseur remet au maximum, des pièces justificatives.

C'est un point important pour nous auquel on attache beaucoup d'importances.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez porté à cette modeste COP, la première du nom chez LOGOPROM.

En restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Bernard BOULANGER <i>Président Directeur Général</i>	Samira MODARRIF <i>Responsable Environnement</i>	Mounia HADDOUCH <i>Responsable Qualité</i>
		

logoprom
CADEAUX D'EXCEPTION®

141-145, rue Michel Carré
Parc des Algorithmes • Le Platon
95100 ARGENTEUIL • FRANCE
T: 33 (0) 1 34 34 55 99 • Mail: Loggy1@logoprom.fr
SIRET: 333 883 924 000 65 • A.P.E 514 S